

CHU NANTES

Votre

# Livret d'accueil

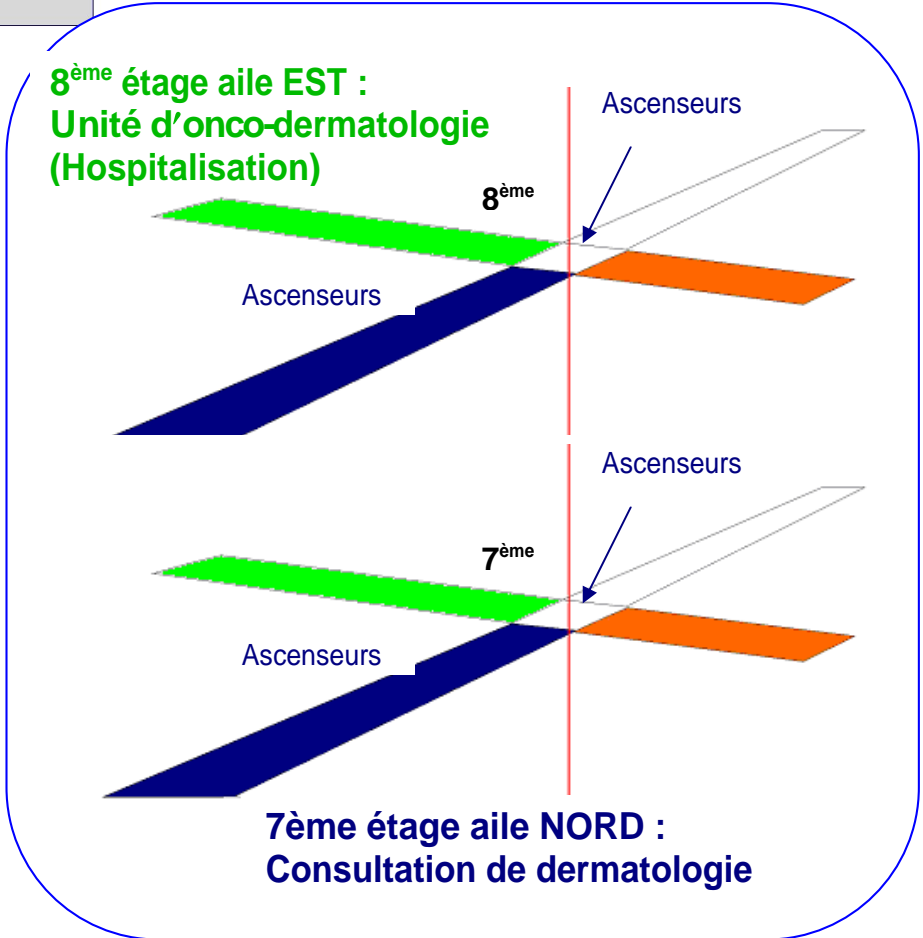
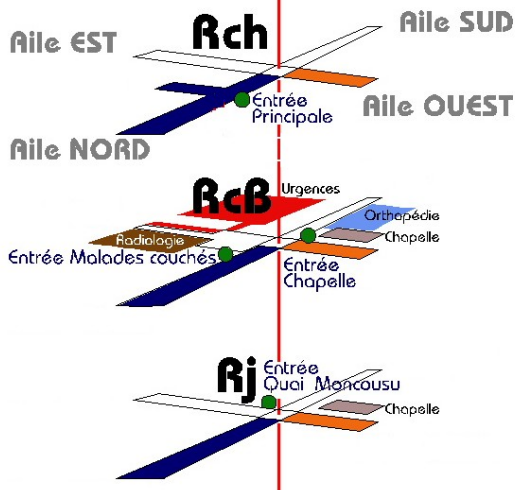
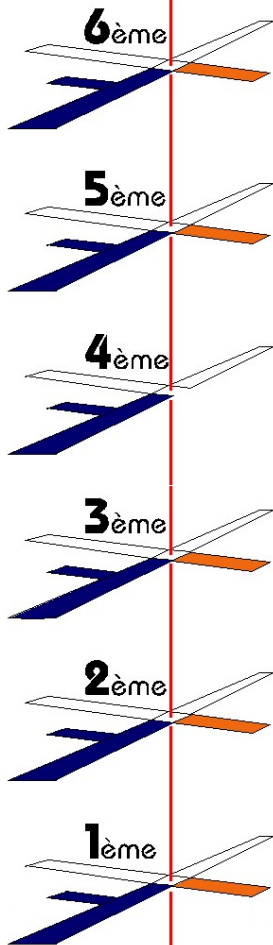
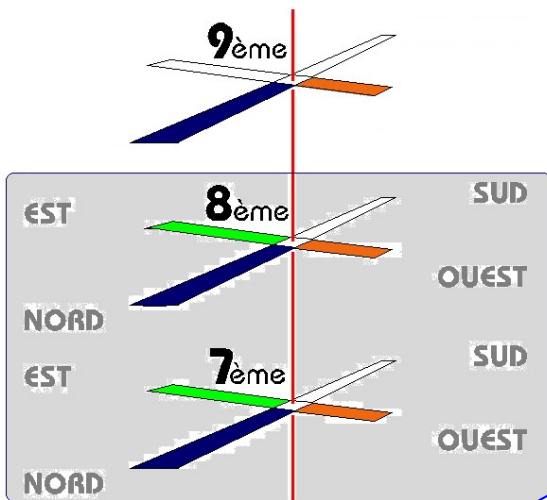
en onco-dermatologie

OEST UNITE D'ONCOLOGIE DERMATOLOGIE  
Pr. B. DRENO



Unité d'onco-dermatologie  
Pôle Médecine Cancérologie Hématologie





Admissions  
Espace de Rencontres et d'Information



## Préface

Devoir apprendre à vivre avec un cancer cutané est une épreuve difficile de la vie qui demande force et courage. La volonté de mon équipe est non seulement de vous apporter les traitements les plus adaptés pour votre maladie mais aussi de vous soutenir pour vous permettre d'affronter, au mieux, au quotidien votre maladie. Ainsi, aux protocoles thérapeutiques qui vous permettront de bénéficier des traitements les plus récents, est associée au sein de l'unité la possibilité d'un soutien psychologique, d'une prise en charge de la douleur, d'un maquillage thérapeutique pour les cicatrices du visage, d'un espace d'information pour vous et vos proches, d'un soutien grâce à la relaxation comme le massage.

Toute l'équipe est consciente des difficultés de sa mission au quotidien, mais animée d'un profond désir de réussir pour vous !

Professeur Brigitte Dréno

## Sommaire

Présentation du service

Les différents types d'hospitalisation..... page 4

Les équipes médicales et soignantes du service ..... page 4

Une journée type en Hôpital de Jour (HDJ)..... page 5

Une journée type en Hôpital de Semaine (HDS)..... page 6

Une hospitalisation type en Hôpital Conventionnel..... page 7

Informations importantes..... page 8

Les principaux traitements..... page 8

Les soins de support disponibles ..... page 9

Les associations de soutien ..... page 11

Ce livret d'accueil spécifique est un complément du livret d'accueil du CHU qui comprend un questionnaire de satisfaction vous permettant de vous exprimer sur la qualité des soins.

Vous allez être pris(e) en charge au sein de l'Unité d'onco-dermatologie du CHU de Nantes.

**Vous pouvez être hospitalisé(e) dans trois secteurs différents, tous situés au 8<sup>ème</sup> étage aile Est :**

- **l'Hôpital de Jour (HDJ) d'onco-dermatologie** : dans le cadre d'un suivi pour évaluation de votre état de santé ou pour un traitement de moins de 24 heures, vous serez amené(e) à être hospitalisé(e) en Hôpital de Jour situé au 8<sup>ème</sup> étage aile Est. Cette hospitalisation dure au minimum 4 heures.  
☎ : 02 40 08 32 59
- **l'Hôpital de Semaine (HDS) d'onco-dermatologie** : fonctionne du lundi au vendredi. Si votre état de santé nécessite une hospitalisation de 2 à 5 jours, vous serez hospitalisé(e) en Hôpital de Semaine situé au 8<sup>ème</sup> étage aile Est.  
☎ : 02 40 08 31 40 ou 02 40 08 31 24
- **l'Hôpital conventionnel de dermatologie** : Si votre état de santé nécessite une hospitalisation supérieure à 5 jours, vous serez hospitalisé(e) dans l'unité conventionnelle ouverte tous les jours 24 h sur 24, au 8<sup>ème</sup> étage aile Est. C'est là également que vous pourrez être accueilli(e) si une hospitalisation en urgence se présentait en particulier pendant le week-end. C'est la même équipe de dermatologie qui vous suivra dans cette unité.  
☎ : 02 40 08 31 25 ou 02 40 08 31 38

**Présentation de l'équipe : les différentes personnes que vous allez rencontrer dans le service :**

**L'équipe médicale :**

- Professeur Brigitte Dréno, responsable de l'unité d'onco-dermatologie
- Docteur Gaëlle Quéreux, praticien hospitalier,
- Docteur Anabelle Brocard, praticien hospitalier,
- Un Chef de clinique (mission d'enseignement auprès des étudiants en médecine),
- Les internes en dermatologie : médecins en fin de formation.

Le CHU ayant une mission d'enseignement, vous allez rencontrer des étudiants, les externes en médecine : étudiants de 3<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup> année.

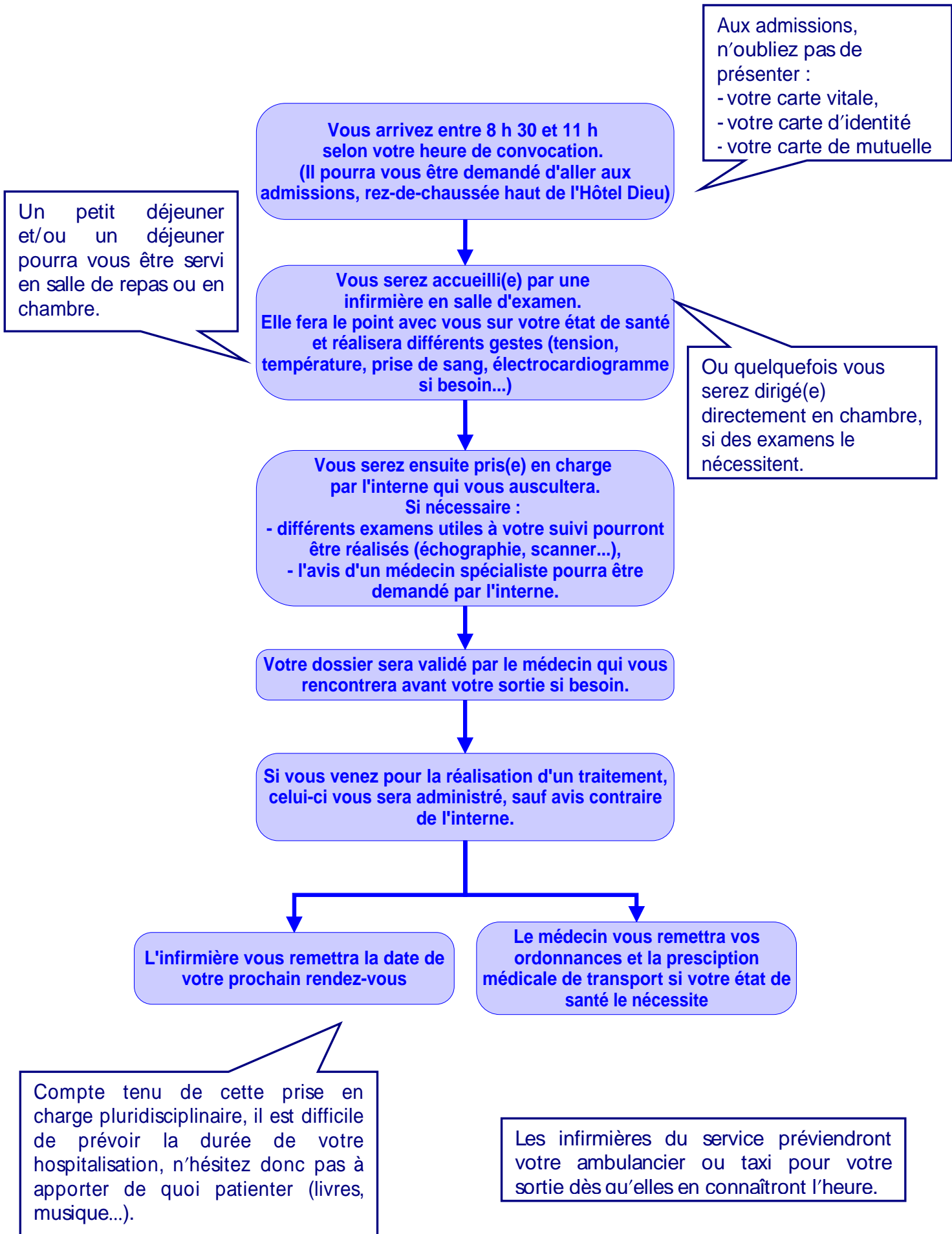
**L'équipe soignante :**

- le cadre de santé d'Hôpital de Jour (HDJ) et d'Hôpital de Semaine (HDS)
- le cadre de santé d'Hôpital conventionnel
- les infirmières et étudiantes infirmières
- Les aides-soignantes et élèves aides-soignantes
- Les brancardiers
- Les agents de service hospitalier (ASH)

Vous pourrez être amené(e) à rencontrer **l'équipe de recherche clinique** si vous êtes pris en charge dans le cadre d'un protocole de recherche. Cette équipe se compose de :

- un ingénieur responsable : Monsieur Amir Khammari
- deux attachées de recherche clinique
- une infirmière de recherche clinique

**Vous venez en HDJ pour votre traitement ou pour un suivi ou pour une évaluation de votre état de santé, voici comment cela va se dérouler :**



**Vous venez en HDS pour votre traitement, voici comment cela va se dérouler :**

**Vous vous présenterez aux admissions rez-de-chaussée Haut de l'Hôtel Dieu.  
L'heure d'arrivée est indiquée sur votre convocation**

Aux admissions, n'oubliez pas de présenter :  
- votre carte vitale,  
- votre carte d'identité  
- votre carte de mutuelle

Si vous êtes venu(e) à jeun pour des examens, un petit déjeuner vous sera proposé après leur réalisation.

**Vous serez accueilli(e) par une infirmière ou une aide soignante devant la salle de soins.  
Elle vous indiquera votre chambre.  
L'infirmière fera le point avec vous sur votre état de santé et réalisera différents gestes (tension, température, prise de sang, électrocardiogramme si besoin...)**

**Le jour de votre arrivée, vous serez pris(e) en charge par l'interne qui vous auscultera.  
Si nécessaire :**

- différents examens utiles à votre suivi pourront être réalisés (échographie, scanner...),
- l'avis d'un médecin spécialiste pourra être demandé par l'interne.

Il peut vous être proposé par l'équipe médicale du Pr Dréno de rentrer dans un protocole de recherche clinique.

**Au cours de votre séjour, vous aurez la visite d'une équipe médico-soignante (médecin, interne, externes, infirmières) qui décidera de votre suivi.**

**Si un traitement est décidé, il pourra nécessiter une surveillance**

**L'infirmière vous remettra la date de votre prochain rendez-vous**

**Le médecin vous remettra vos ordonnances et la prescription médicale de transport si votre état de santé le nécessite**

Les infirmières du service préviendront votre ambulancier ou taxi pour votre sortie dès qu'elles en connaîtront l'heure.

Vous venez en Hôpital conventionnel , voici comment cela va se dérouler

Aux admissions,  
n'oubliez pas de  
présenter :  
- votre carte vitale,  
- votre carte d'identité  
- votre carte de mutuelle

Votre heure d'arrivée (après-midi en général) vous a été indiquée par téléphone.  
Avant d'arriver dans le service vous devrez présenter aux admissions (RCH de l'Hôtel Dieu).

Vous serez accueilli(e) par une infirmière ou une aide soignante devant la salle de soins.  
Elle vous indiquera votre chambre.  
L'infirmière fera le point avec vous sur votre état de santé et réalisera différents gestes (tension, température, prise de sang, électrocardiogramme si besoin...)

Le jour de votre arrivée, vous serez pris(e) en charge par l'interne qui vous auscultera.

Au cours de votre séjour, vous aurez la visite d'une équipe médico-soignante (médecin, interne, externes, infirmières) qui évaluera votre état de santé.  
Si nécessaire :  
- différents examens utiles à votre suivi pourront être réalisés (échographie, scanner...)  
- l'avis d'un médecin spécialiste pourra être demandé.

La durée de votre hospitalisation dépendra de l'évolution de votre état de santé.

Votre sortie sera organisée avec l'équipe médico-soignante.  
En cas de besoin un rendez-vous avec une assistante sociale pourra être programmé.

Les infirmières du service préviendront votre ambulancier ou taxi pour votre sortie dès qu'elles en connaîtront l'heure.

## **Chambres seules**

Les chambres seules sont peu nombreuses et attribuées par l'équipe en fonction de critères médicaux.

## **Rencontres avec les médecins**

Si vous ou votre famille le souhaitez, vous pouvez demander à l'équipe de rencontrer le médecin. Un lieu d'échange est prévu à cet effet.

## **Les principaux traitements**

### **La chimiothérapie**

C'est un traitement chimique qui a pour but de détruire les cellules cancéreuses ou de bloquer leur multiplication.

La chimiothérapie se déroule par périodes successives appelées cycle ou cure en Hôpital de Jour ou en Hôpital de Semaine. La chimiothérapie se fait majoritairement par voie intraveineuse sous forme de perfusion, beaucoup plus rarement cette chimiothérapie peut être administrée par voie orale.

### **La thérapie cellulaire**

La thérapie cellulaire consiste en l'injection de cellules humaines dans le but de prévenir, traiter ou atténuer une maladie. Dans le mélanome, la thérapie cellulaire consiste à injecter au patient ses propres lymphocytes qui ont été au préalable amplifiés ou rendus spécifiques de sa tumeur, ceci afin d'augmenter l'efficacité du système immunitaire dans l'éradication des cellules tumorales.

### **La vaccination anti-mélanome :**

Le principe de cette vaccination est d'aider le corps et en particulier le système immunitaire de sujets atteints de mélanome, de manière à déclencher une réponse contre les éventuelles cellules cancéreuses qui migrent dans l'organisme.

Elle se fait sous forme d'injection en sous-cutané dans le cadre de protocoles.

### **Interféron $\alpha$ :**

Cette molécule est injectée par voie sous cutanée pour augmenter les défenses immunitaires et limiter les récurrences tumorales. La première injection d'interféron se fait toujours en milieu hospitalier pour surveiller toute réaction et / ou signe d'intolérance que sont fièvre, courbatures, maux de tête, nausées. Ensuite, les autres injections sont effectuées à domicile par le patient lui-même ou par une infirmière.

### **Interleukine 2 :**

Cette molécule a une activité proche de celle de l'interféron. Elle est également injectée par voie sous-cutanée et vise à augmenter les défenses immunitaires.



### Photothérapie dynamique :

Le principe repose sur l'utilisation combinée d'une substance photo-sensibilisante et de l'application d'une lumière spécifique sur la tumeur cutanée. La substance photo-sensibilisante est destinée à se concentrer dans les cellules tumorales. L'illumination déclenche ensuite une réaction photo-dynamique qui va entraîner la mort des cellules cancéreuses.

## Les soins de support disponibles

### Définition

Les soins de support en cancérologie sont définis comme étant « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements oncologiques ».

Ces soins de support visent à améliorer votre qualité de vie et votre confort pendant la maladie.

### Différents types de soutien et de soins peuvent vous être proposés

**Le soutien social** : les assistantes sociales ont pour mission de conseiller, d'orienter, de soutenir et d'accompagner dans leurs démarches les patients et leur famille.

Si, durant votre hospitalisation, votre état de santé nécessite une aide momentanée (aide ménagère, aide à domicile ...) nous pouvons par le biais de l'Assistante Sociale attachée à notre secteur, répondre dans la mesure du possible à votre demande.

N'hésitez pas à en parler au cadre-infirmier du service qui vous renseignera.

**Le soutien psychologique** : un psychiatre et / ou un psychologue peuvent vous être d'une aide importante pour mieux vivre votre maladie. Si vous en ressentez le besoin, parlez-en au médecin du service afin que l'on vous mette en contact avec l'un de ces spécialistes.

**Les conseils nutritionnels** : si vous avez besoin de conseils en alimentation, une diététicienne peut passer vous voir au cours de votre hospitalisation et vous proposer des aliments adaptés à votre situation. Pour la rencontrer vous pouvez faire part de votre demande aux infirmières et / ou médecins du service.

**La kinésithérapie** : si pour une raison quelconque vous avez des difficultés à la mobilité, il peut vous être prescrit temporairement des séances de kinésithérapie.

En cas de besoin lors de l'hospitalisation, un kinésithérapeute se déplacera dans le service. Si c'est à domicile, une prescription médicale sera faite pour un kinésithérapeute de votre choix.

**Le soutien par les infirmières de la fédération de cancérologie** : elles sont là pour vous épauler dès l'annonce de votre maladie. Elles sont à votre écoute pour reparler de la pathologie et de ses traitements et vous soutenir tout au long de votre prise en charge.

Pour plus de renseignements, vous pouvez demander le livret « Pour vous aider face au cancer » à l'Espace de Rencontres et d'Information (ERI) ou contacter les infirmières directement au 02 40 08 33 00 ou au 02 40 08 49 48.

**Equipe mobile de soins de support et soins palliatifs** : cette équipe permet de prendre en charge les patients ayant des symptômes difficiles (douleurs), elle permet également un accompagnement des proches et des professionnels dans cette prise en charge.

**La consultation de maquillage thérapeutique** : vous avez des rougeurs, des cicatrices sur le visage dues aux traitements ou à la maladie, cette consultation réalisée par des infirmières formées, vous est destinée. Elle vous permettra d'estomper ces lésions cutanées. Des conseils sur les soins au quotidien et l'hydratation de la peau vous seront donnés.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 40 08 32 22.

**L'Espace de Rencontres et d'Information** : cet espace est dédié aux patients atteints de cancer et à leurs proches. Vous y trouverez de la documentation sur les pathologies et les traitements, ainsi qu'un accès à internet. Une accompagnatrice en santé est présente pour vous écouter et vous renseigner.

Rez-de-chaussée Haut de l'Hôtel Dieu

Ouvert du lundi au vendredi de 13 h à 18 h

☎ 02 40 08 35 35

✉ [eri@chu-nantes.fr](mailto:eri@chu-nantes.fr)





## Parking CHU

Le parking public à enclos «CHU », situé Quai de Tourville et géré par NGE, dispose de 148 places du lundi au vendredi. Il est destiné aux consultants ainsi qu'aux personnes en hospitalisation de jour et propose une tarification spécifique :

### De 8 h à 20 h :

|         |         |     |     |     |              |
|---------|---------|-----|-----|-----|--------------|
| 1 h     | 2 h     | 3 h | 4 h | 5 h | Jusqu'à 12 h |
| GRATUIT | GRATUIT | 1 € | 2 € | 3 € | 5 €          |

### De 20 h à 8 h :

|        |        |        |        |        |          |
|--------|--------|--------|--------|--------|----------|
| 1 h    | 2 h    | 3 h    | 4 h    | 5 h    | 6 h et + |
| 0,40 € | 0,80 € | 1,20 € | 1,60 € | 1,60 € | 1,60 €   |

Un ticket est délivré à l'entrée du parking. Il est à présenter à l'hôtesse d'accueil de l'Hôtel Dieu, de la Maternité, de la Pédiatrie, des Urgences ou du Tourville afin de pouvoir bénéficier de la réduction.

CHU de Nantes - Hôtel-Dieu  
Unité d'onco-dermatologie  
1 place Alexis Ricordeau  
44093 Nantes Cedex 1

Ce livret a été réalisé par l'unité d'onco-dermatologie  
en collaboration avec la Fédération de Cancérologie du CHU